



Présidentielle 2020

La Conférence des évêques exige la neutralité de la part du clergé

A quelques jours de l'ouverture de la campagne électorale dans le cadre de l'élection présidentielle du 22 février prochain, la Conférence des évêques du Togo a jugé utile de publier un ...



PAGE 3

HUMANITAIRE



Gestion des catastrophes

Le Système des Nations unies au secours des populations sinistrées de Yoto, Bas-Mono et Lacs

Lors d'une cérémonie organisée hier sur le site de l'Organisation internationale de la protection civile (OIPC), à Tsévié, les agences du Système des Nations unies ...

PAGE 11

ECONOMIE



Agriculture

Le Mifa S.A. bénéficie de plus 12 milliards FCFA

Deux accords de financements ont été signés entre le Mécanisme incitatif de financement agricole fondé sur le partage de risques (Mifa) et ses partenaires lundi 3 février. La cérémonie de signature de ces accords a été présidée par le chef de l'Etat Faure ...

PAGE 11

Assainissement

La plage de Lomé aura-t-elle bientôt un nouveau visage ?

« Le Togo a une très belle plage » reconnaissent plusieurs personnes, surtout ceux ...

PAGE 10



Energie solaire

Faure Gnassingbé lance les travaux de construction de la plus grande centrale de la sous-région

Le chef de l'Etat Faure Essozimna Gnassingbé a lancé hier lundi les travaux de construction de la Centrale solaire photovoltaïque Sheikh Mohammed Bin Zayed, à Blitta (environ 267 km de la capitale Lomé). Avec une capacité de 50 MW, cette centrale sera la plus grande ...

PAGE 3

DERNIERES HEURES

Présidentielle 2020: « Notre souhait est de ne pas nous attarder à un second tour », dit le professeur Charles Kondi Agba

S'exprimant dimanche dernier sur les ondes de la radio Pyramide FM, le professeur Charles Kondi Agba, délégué général du Mouvement des sages pour Unir (MSU) a réitéré les intentions de son parti pour l'élection présidentielle de 2020 : mobiliser l'électorat pour une victoire du candidat de leur candidat dès le premier tour. En tout cas, pas question pour lui de laisser la chance à un second tour. Au parti Unir, le « coup KO » est toujours à l'ordre du jour. Vu le bilan et la popularité du chef de l'Etat Faure Gnassingbé, candidat du parti, les cadres et militants du plus grand parti politique du Togo ne voient pas leur champion se faire rattraper dans les suffrages au point d'être contraint à un deuxième tour. Et c'est ce qu'exprime si bien l'ancien ministre de la Santé. Pour le professeur Agba, « ce n'est pas le jour de la chasse qu'il faut aller acheter son chien pour le dresser »...

PAGE 3

Tribune

UFC, le coming out s'impose !

A quelques heures de l'ouverture de la campagne électorale en vue du premier tour de la présidentielle, plusieurs voix s'élèvent au sein de l'UFC, le parti de Gilchrist Olympio pour demander son coming out auprès de son allié politique qui est UNIR, en terme de consigne de vote claire. Pour ces dernières, c'est l'une des choses les plus simples à accomplir. Sous couvert de ...



PAGE 3



SOMMAIRE

Résidence artistique / Art Room
Espace de liberté et de création pour les artistes



P 3

Menace sur les zones humides
La restauration des écosystèmes devient un impératif



P 10

Mission chirurgicale / Association NOHA
Offrir du sourire à un enfant en souffrance



P 11

Echos des Bénéficiaires des Produits FNFI

Abra POULI, Bénéficiaire des deux cycles du Produit AGRISEF

Dans ce nouveau numéro de votre rubrique "Echos des Bénéficiaires des Produits FNFI", nous vous conduisons à Lomé, notamment à Kégué Avéyimi, pour partager avec vous les témoignages d'une quarantenaire, Abra POULI, Bénéficiaire des deux cycles du Produit AGRISEF "Accès des Agriculteurs aux Services Financiers" du Fonds National de la Finance Inclusive (FNFI).

Reportage.

Kégué Avéyimi, quartier populaire de la ville de Lomé. Dans ce quartier réputé pour ses activités commerciales à haute intensité de main d'œuvre se concentrent d'innombrables bénéficiaires des produits du FNFI. Pour le compte de ce nouveau numéro de votre rubrique quotidienne, ce sont les témoignages d'une quarantenaire qui sont mis sous les feux de la rampe. Sa passion, l'élevage des volailles qu'elle a commencé depuis des années avec ses maigres moyens de bord. Mais les deux cycles du crédit AGRISEF qu'elle aura reçu du FNFI, par l'intermédiaire de la COOPEC AD, une des nombreuses institutions de microfinance partenaires du FNFI, lui ont permis de passer à échelle et de renforcer son activité qui aujourd'hui suscite admiration et encouragement.

" Mon rêve depuis toujours était de devenir au fil du temps une grande éleveuse de volailles, car j'adore ce métier. Pour moi, regarder des œufs éclore pour donner vie à des poussins dont je m'occupe et qui progressivement

deviennent des poules ou des coqs, cela relève quelque peu du divin. Convaincu que ma passion était dans ce métier, j'ai débuté depuis les années 2000 à élever quelques poules pondeuses avec les moyens de bord. Mais comme vous pouvez l'imaginer, très tôt, j'avais besoin de plus de moyens pour pouvoir acheter davantage de poussins et de provende. C'est ainsi qu'un jour en traversant un grand carrefour de la capitale, j'ai aperçu un panneau géant du FNFI avec l'inscription suivante « AGRISEF, le crédit adapté au monde agricole ». Je suis resté quelques instants à observer l'image qui en quelque sorte constituait pour moi la chance que j'avais de pouvoir contracter un microcrédit."

Depuis ce jour, notre interlocutrice est plus confiante quant à son avenir, car elle a enfin retrouvé des moyens d'espérer.

" Deux jours plus tard après quelques informations complémentaires chez certaines connaissances du quartier, qui elles étaient mieux informées sur les



Abra POULI

opérations du FNFI, j'ai décidé de me rendre auprès de la COOPEC AD. Une fois la bà, j'ai été bien sensibilisée et informée sur les produits du FNFI. Je me suis tout de suite senti éligible à ce produit et je me suis tout de suite senti intégrée dans la dynamique de l'inclusion financière." Une dynamique de l'inclusion financière qui passe par la constitution d'un groupe solidaire, une formation en techniques de création et de gestion de micro entreprise, un doping de capacités en gestion de crédits, notre interlocutrice aura suivi avec succès toutes les étapes jusqu'au bout. Sa ténacité et sa persévérance lui ont enfin

ouvert la voie au précieux sésame.

"Après tout ce parcours, j'ai enfin obtenu un premier cycle de crédit de 100.000 FCFA qui m'a permis de pouvoir acheter en quantité des poussins ainsi que de la provende nécessaire pour leur nutrition. La petite somme qu'il me restait me permettait de faire face aux vaccins périodiques de mes volailles. J'ai porté à échelle mon activité, et comme vous pouvez le remarquer j'ai aujourd'hui des centaines de têtes de volailles. Bien sûr ce n'est pas encore suffisant, car les défis sont encore nombreux, mais par la suite, le second cycle de crédit que j'ai reçu m'a permis de

pouvoir agrandir un tout petit peu mon poulailler afin de pouvoir donner plus d'espace aux volailles. Je suis très heureuse quand je remarque jour après jour comment mon activité évolue. C'est une fierté pour moi de rentrer dans mon poulailler et de voir comment mes poules et mes coqs se promènent"

Notre interlocutrice nous avoue être plus autonome et plus épanoui, et pour cause les deux cycles du crédit AGRISEF lui ont permis de prendre son destin en mains et de concrétiser son rêve. Un rêve qu'elle entend transmettre à la jeune génération à travers son savoir-faire.

KD

Ceci est un programme du Secrétariat d'Etat chargé de l'inclusion financière et du secteur informel



tm
TOGOMATIN

Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
Edité par DIRECT MEDIA RCCM
N° TG..LOM 2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : (+228) 22 25 02 23 /
90 15 39 77 / 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail : atogomatin@gmail.com
Site web: www.togomatin.tg
Tw: @togomatin1
Mson de la Presse: Casier N° 53
Siège
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
Motchosso Kodolakina

Secrétaire de rédaction :
Rachidou Zakari

Responsable web:
Carlos Amevor

Comité de rédaction:
Françoise Dasilva
Alexandre Wémima
Edem Dadzie

Félix Tagba

Edodji Nadia

Attipoe Edem Kodjo

Responsable administrative:
Gloria Léma Yagla

Service commercial:
DIRECT AGENCE
Tél:(+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00

Graphiste:
Eros Dagoudi

Imprimerie: Direct Print

Distribution : TogoMatin
Tirage : (2000 exemplaires)

DERNIERES HEURES

... Une compétition d'une aussi grande importance que l'élection présidentielle se prépare longtemps à l'avance. Et selon le délégué général du MSU, Unir prépare cette élection depuis longtemps. C'est ce qui

explique selon lui la victoire de son parti lors des élections législatives de décembre 2018 et des locales du 30 juin 2019. « Sur 117 communes, nous avons obtenu plus de 90. Si nous ajoutons nos partis alliés, nous pouvons compter à notre actif plus

d'une centaine de mairies », affirme-t-il. En effet, le parti Unir contrôle aujourd'hui la majeure partie du territoire. Cela veut dire que le parti est celui qui est le plus porté par les Togolais. Cela ne pourra que rejaillir sur les résultats de

la présidentielle. D'ailleurs, affirme le professeur Agba : « lors des compétitions dernières, nous sommes allés vanter le bilan du chef de l'Etat. Nous avons mis en avant le Plan national de développement ». Sur cette base, il conclut

que c'est le travail que fait Faure Gnassingbé à la tête du pays qui vaut à Unir ces précédentes victoires. Il n'y aura donc pas de surprise s'il est plébiscité et dès le premier tour lors de la prochaine élection présidentielle.

Edem D.

Energie solaire

Faure Gnassingbé lance les travaux de construction de la plus grande centrale de la sous-région

Le chef de l'Etat Faure Essozimna Gnassingbé a lancé hier lundi les travaux de construction de la Centrale solaire photovoltaïque Sheikh Mohammed Bin Zayed, à Blitta (environ 267 km de la capitale Lomé). Avec une capacité de 50 MW, cette centrale sera la plus grande de la sous-région, devant celle du Sénégal qui a une capacité de 30 MW.

C'est le chef de l'Etat lui-même qui a posé la première plaque de la centrale, en présence des partenaires techniques et financiers du projet et des membres du gouvernement. Le projet de la centrale solaire de Blitta est l'une des retombées d'une rencontre entre le chef de l'Etat et les premiers responsables du Fonds d'Abu Dhabi, il y a un an. Cette centrale, selon le ministère de l'Energie et des Mines vise à « atteindre l'un des objectifs du gouvernement dans le secteur énergétique qui est d'augmenter la contribution des énergies

renouvelables dans le mix énergétique du pays ».

Le projet, informe le ministère en charge de l'Energie au Togo, sera réalisé en deux phases : la première phase de 30 MW devant être mise en service fin juin 2020 et la seconde phase de 20 MW devant suivre fin octobre 2020. « Cette centrale apportera une amélioration de la qualité de l'approvisionnement de l'énergie électrique sur le plan national. La mise en œuvre du projet permettra de créer de nouveaux emplois pour la population et des activités génératrices de revenus. Outre la qualité de



Faure Gnassingbé la main sur un panneau solaire

l'énergie électrique, il est prévu des actions sociales pour améliorer la qualité de vie des populations de la zone du projet, notamment la construction de salles de classe et d'une maternité », informe un communiqué du ministère.

Caractéristiques et objectifs

La centrale dont le chef de l'Etat vient de lancer les travaux

aura pour nom, Centrale solaire photovoltaïque Sheikh Mohammed Bin Zayed de Blitta. Construite sur une superficie d'une centaine d'hectares, elle aura une capacité de 50MW. Dans la région centrale où elle est en train d'être construite, la centrale va contribuer significativement à régler les problèmes d'énergie même dans les villages et cantons reculés et difficiles d'accès.

Il contribuera également à rehausser le niveau de la couverture électrique du Togo. C'est la société Amea Power qui assurera le développement puis l'exploitation et la maintenance de cette centrale à travers sa filiale togolaise Amea Togo Solar. Danway et Jakson assureront la construction. Les travaux prendront fin d'ici 6 mois et une fois opérationnelle, elle donnera du courant électrique à 30 000 ménages supplémentaires et fournira de l'énergie à l'usine d'égrenage de Blitta.

En ce qui concerne le montant, l'on apprend que la construction de la centrale coûtera 35 milliards CFA, avec une participation de la Banque ouest-africaine de développement (BOAD) d'environ 7 milliards CFA.

Rachidou Zakari

Présidentielle 2020

La Conférence des évêques exige la neutralité de la part du clergé

A quelques jours de l'ouverture de la campagne électorale dans le cadre de l'élection présidentielle du 22 février prochain, la Conférence des évêques du Togo a jugé utile de publier un message d'exhortation et de mise au point à l'endroit des fidèles catholiques et de toutes les bonnes volontés.

La Conférence des évêques à l'instar de tous les acteurs, institutions et partenaires engagés dans le processus électoral souhaite que cette élection se déroule dans la transparence, l'équité, la vérité et la justice. Tous les Togolais sont encouragés à se laisser guider par « la parole

de Dieu et les valeurs de la foi » qu'ils professent.

Ils doivent se laisser guider par les valeurs de paix en ce moment crucial de l'histoire du pays. « Si les élections constituent un moment important dans la vie d'un pays, elles ne doivent se

transformer en une occasion de conflits ni d'affrontements. Voilà pourquoi nous exhortons chaque fidèle, chaque citoyen, à prendre à son compte la belle exhortation de la lettre aux Romains que nous avons citée au début de ce message : autant que possible, pour ce qui dépend de vous, vivez en

paix avec tous les hommes », écrivent les évêques. Et en ce qui concerne la prise de position de certains membres du clergé en faveur d'un candidat ou d'un autre la décision de la Conférence des évêques est sans appel.

« Par ailleurs, les évêques

demandent aux membres du clergé d'éviter d'apporter leur appui ou de désavouer des candidats au cours de célébrations eucharistiques qui doivent plutôt être des moments de communion avec Dieu et avec les autres », précise le communiqué.

TM

TRIBUNE

UFC, le coming out s'impose !

A quelques heures de l'ouverture de la campagne électorale en vue du premier tour de la présidentielle, plusieurs voix s'élèvent au sein de l'UFC, le parti de Gilchrist Olympio pour demander son coming out auprès de son allié politique qui est UNIR, en terme de consigne de vote claire. Pour ces dernières, c'est l'une des choses les plus simples à accomplir. Sous couvert de l'anonymat, un haut responsable du parti, nous propose cette Tribune que nous partageons avec vous.

L'UFC, n'est-elle pas en train de se faire hara-kiri en observant toujours le silence à quelques jours du démarrage de la campagne présidentielle ? Pourquoi un coming out, est-il si difficile à opérer alors que, depuis 2005, ce parti se comporte comme un élément de l'ensemble de la majorité présidentielle ?

Plusieurs raisons pourraient justifier une telle attitude :

le parti devenu quasiment acéphale, compte tenu des multiples pôles de décisions, délibérément entretenus, en sous-main, par Gilchrist Olympio, peine à afficher une position cohérente, aussi bien par rapport à ses engagements antérieurs que par rapport à son nouveau statut de chef de fil de l'opposition.

le manque de volonté politique du président national d'organiser un congrès pour faire le bilan et renouveler les instances du parti agonisant. C'est à croire que le sabordage du navire, demeure dorénavant,

le leitmotiv du patriarche.

la tentation de l'odyssée inspirée et bénie de Dieu ou de l'option des disciples du manichéisme.

La classe politique, après la prochaine élection présidentielle, s'apprête à changer de configuration et surtout d'acteurs qui s'assument et qui assument leur orientation politique, pour peu que leurs convictions, soient résolument tournées vers l'intérêt général.

Aussi, l'UFC, ne doit-elle pas manquer ce rendez-vous avec l'histoire, en se déterminant avec courage et en réaffirmant ce qui est désormais, son crédo : l'alternance pacifique négociée. Il y va de sa constance, de sa crédibilité et de sa survie. Le coming out s'impose !!!

Guinée/Modification de la Constitution**Alpha Condé fixe les conditions du prochain référendum constitutionnel**

Alors que des spéculations allaient bon train sur la faisabilité de cette modification constitutionnelle, Alpha Condé a finalement décidé dans une ordonnance prise le 29 janvier dernier, de s'en remettre à la décision du peuple guinéen, seul souverain en dernier ressort, pour le « OUI » ou le « NON » du projet de modification constitutionnel.

Il avait déjà prévenu les Guinéens en septembre dernier, en marge de sa visite à New York. Et malgré les pressions des opposants qui multiplient les manifestations à Conakry dans certaines villes de l'intérieur du pays, le président Condé reste imperturbable. « Le corps électoral est convoqué au moins quinze jours francs avant la date du scrutin par décret du président de la République, sur proposition de la Ceni »,

stipule l'ordonnance lue à la télévision nationale mercredi dernier.

Cette ordonnance sonne comme la fin de la récréation pour ceux qui croyaient encore en la qualité d'écoute du chef de l'Etat. Seules les urnes fixeront définitivement les Guinéens sur ce projet de modification constitutionnel dont la teneur prête toujours à discussions, notamment en ce qui concerne les articles relatifs à l'élection du

président de la République. Le président Condé avait, en effet, deux options : passer par la voie parlementaire ou soumettre son projet de réforme constitutionnelle à un référendum populaire. Et c'est cette dernière option qu'il a choisie, en gardant encore la date secrète.

Depuis décembre dernier, les Guinéens savent un peu plus sur le contenu du projet de modification constitutionnelle.

**Le président Alpha Condé**

Mais les opinions se cristallisent autour de l'article 40 du nouveau texte constitutionnel qui fait passer le mandat présidentiel de 5 à 6 ans, renouvelable une fois. Rien de nouveau dans la forme. Mais dans le fond, cela prête à confusion. Ce

nouvel article enlève l'alinéa « impératif » qui existe dans la Constitution de 2010, toujours en vigueur, et qui précise en effet, que : « en aucun cas, nul ne peut exercer plus de deux mandats présidentiels, consécutifs ou non ».

T.M.**Bénin/Fermeture des frontières****« La frontière du Bénin avec le Nigéria sera bientôt opérationnelle », selon Patrice Talon**

Au cours d'une visite de travail entamée depuis lundi dernier à Washington, le président béninois Patrice Talon a eu des entretiens avec des responsables du FMI, de la Banque mondiale et du gouvernement américain. Au cours de ces entretiens qui ont porté sur l'économie et le développement de son pays, le président Talon a évoqué la question de la fermeture des frontières par le Nigéria et celle de son rejet presque voilé de la monnaie Eco.

Pour le chef de l'Etat béninois, il y a eu beaucoup de travail et des entretiens avec le voisin nigérian pour remédier rapidement à cette situation. « Théoriquement, dans les jours à venir, cela devrait se faire selon les engagements de nos voisins », a précisé Patrice Talon.

Il a évoqué notamment des mesures prises par les administrations douanières et la police des deux pays pour entreprendre des patrouilles qui devraient satisfaire les exigences des voisins du Nigéria. Celui-ci estime que les frontières béninoises étant trop poreuses, des produits prohibés au Nigéria entrent encore dans le territoire par les frontières poreuses des voisins dont le Bénin. Comptant sur la bonne foi et la bonne disposition du Nigéria sur les conséquences de cette

situation sur l'économie du Bénin et des autres pays voisins, le président Patrice Talon a promis qu'en l'état actuel des travaux et des discussions, la réouverture des frontières se fera dans les semaines à venir.

Fermées le 20 août 2019, les frontières du Nigéria desservent plusieurs pays de la sous-région comme le Togo, le Ghana, le Bénin, le Tchad et le Cameroun. Prolongées jusqu'au 31 janvier 2020, cette fermeture devrait être levée si les conditions posées par le Nigéria sont respectées. Malgré les missions de la Cedeao dans le pays pur lever cette fermeture, le Nigéria reste ferme et menace même de prolonger la fermeture au-delà du 31 janvier au regard des résultats positifs que le pays a enregistrés grâce à cette fermeture de frontière.

T.M.**Guinée-Bissau/Présidentielle 2020****Après la Cour suprême, la Cedeao demande des vérifications**

L'organisation ouest-africaine Cedeao a demandé, d'ici au 7 février, une vérification des procès-verbaux du second tour de l'élection présidentielle en Guinée-Bissau. Le comité ministériel de suivi pour la Guinée-Bissau s'est rendu dans le pays jeudi 27 janvier. Un mois après l'élection du 29 décembre, le pays est toujours dans l'impasse.

**Un bureau de vote en Guinée-Bissau**

Un mois après le second tour de la présidentielle, l'issue est toujours disputée entre Umaro Sissoco Embaló, issu de l'opposition, et Domingos Simões Pereira, le candidat du PAIGC, le parti historique.

La querelle dresse aussi la Commission électorale (CNE) contre la Cour suprême du pays. En effet, la CNE a déclaré Umaro Sissoco Embaló vainqueur du scrutin mais la Cour suprême - auprès de laquelle l'autre candidat, Domingos Simões Pereira, a déposé des recours - continue de demander des vérifications.

Dans un communiqué, la Cedeao affirme que les deux institutions CNE et

Cour suprême se sont finalement mises d'accord pour procéder à de nouveaux contrôles, d'ici le 7 février.

Joint par RFI, Kalla Ankourao, ministre des Affaires étrangères du Niger et président en exercice du Conseil des ministres de la Cedeao, précise qu'« il n'a jamais été question de remonter aux bureaux de vote, mais de compiler les résultats, les donner région par région, avoir un PV national des résultats, recueillir l'approbation des membres de la commission et les transmettre au président de la Cour suprême. A partir de ce moment-là, le président de la Cour suprême aura son arrêt sur la base du PV national et

c'est cet arrêt qui plus tard servira, s'il est question d'investir le président de la République. Nous avons l'engagement de part et d'autre de se plier à cet exercice-là, dans l'intérêt supérieur de la nation de Guinée-Bissau ».

A la question de savoir s'il est confiant que ce sera la solution à la crise actuelle, Kalla Ankourao se dit optimiste. « Oui, nous avons eu l'impression que personne ne crée de problèmes. Toutes les parties ont montré leurs dispositions à sortir de ce blocage, d'une manière ou d'une autre », a ajouté le président en exercice du Conseil des ministres de la Cedeao.

T.M. et Rfi.fr

Agriculture

Le Mifa S.A. bénéficie de plus 12 milliards FCFA

Deux accords de financements ont été signés entre le Mécanisme incitatif de financement agricole fondé sur le partage de risques (Mifa) et ses partenaires lundi 3 février. La cérémonie de signature de ces accords a été présidée par le chef de l'Etat Faure Gnassingbé à Tchamba, dans la région centrale.



Echange de documents entre le ministre de l'Economie et des Finances et le PDG du Fonds Khalifa

Le premier accord de financement a été signé entre le Mifa SA et l'African Guarantee Fund. Il s'agit d'un mémorandum d'entente de mise à disposition et de gestion d'un fonds de 10 milliards de FCFA. Ce fonds a été

signé dans l'objectif de renforcer les partenariats gagnant-gagnant entre le Mifa SA et les institutions financières. Le fonds permettra de moderniser l'agriculture. La seconde signature porte sur un accord de

financement de 2 milliards FCFA. Avec cet accord, la société African Lease Togo S.A. s'engage aux côtés du Mifa SA pour financer 100 tracteurs. Ce partenariat permettra de faciliter l'accès au financement des PME/PMI.

En effet, le Fonds Khalifa pour le développement des entreprises accorde un financement de 7,5 milliards FCFA pour soutenir le Mifa dans son effort d'accompagnement du secteur agricole en fournissant un financement compétitif à environ 4000 micros, petites et moyennes entreprises.

Le président de la République a encouragé les jeunes à l'entrepreneuriat. « J'invite nos jeunes gens à se lever et à entreprendre. Les financements sont là... », a déclaré Faure Gnassingbé. En 2019, le Mifa S.A. a accompagné plus de 76 500 producteurs et autres acteurs en leur facilitant l'accès à plus de 8 milliards FCFA. 140 000 emplois ont ainsi été créés.

Le projet de développement des micros et moyennes entreprises vise à soutenir le Mifa et à créer des entreprises. Le projet vise également à améliorer les conditions de vie des populations, en particulier des jeunes et

des femmes. « La stratégie de financement consiste à financer en grappe les acteurs intervenant sur les différents maillons (production, transformation et service) des chaînes de valeur des filières retenues », a précisé le directeur général du Mifa S.A. Aristide Agbossoumonde.

Le projet permettra au Mifa d'accompagner 2864 micro-entreprises qui pourront bénéficier d'un financement compris entre 2 500 000 et 5 000 000 FCFA à un taux de 7,5 % avec la création d'environ 8 600 emplois. 676 petites entreprises seront également accompagnées. Elles bénéficieront d'un financement bancaire de 5 à 12 millions 500 à un taux de 7,5% avec la création de 3400 emplois.

163 moyennes entreprises seront accompagnées avec des financements compris entre 12 et 25 millions toujours à un taux de 7,5% pour 1126 emplois à créer.

Félix Tagba

ACHETEZ & LISEZ désormais



SUR

MON KIOSK.com

OU

sur le portail

Lome.com

www.monkiosk.com

www.alome.com

Economie numérique togolaise

La place des télécommunications et de la société de l'information

De la naissance du télégraphe aux communications par satellite et à l'Internet, en passant par la radiodiffusion sonore et télévisuelle, les travaux de l'Union internationale des télécommunications (UIT) ont contribué à tirer parti des potentialités scientifiques et technologiques afin que les pays puissent répondre à un besoin fondamental de l'homme, celui de communiquer. Est-ce le cas du Togo? Où en est le pays en matière de télécommunication et de société de l'information ?

La journée dédiée aux télécommunications et à la société de l'information contribue à la sensibilisation de l'opinion sur les perspectives qu'ouvre l'utilisation de l'Internet et des autres Technologies de l'information et de la communication (TIC) dans les domaines économique et social, ainsi qu'aux moyens permettant de réduire la fracture numérique. Elle contribue à sensibiliser l'opinion aux perspectives qu'ouvre l'utilisation de l'Internet et des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans les domaines économique et social, ainsi qu'aux façons de réduire la fracture numérique. La définition de normes est un pilier essentiel de la mission de l'UIT en tant qu'institution spécialisée

des Nations unies pour les technologies de l'information et de la communication (TIC). Les normes UIT contribuent à accélérer l'utilisation des TIC pour atteindre tous les Objectifs de développement durable. Permettre aux membres de l'UIT et aux autres parties prenantes de premier plan de se concentrer sur les possibilités qui s'offrent à eux pour permettre la participation des pays en développement aux activités de normalisation menées par l'UIT; donner aux experts locaux les moyens de participer aux activités de normalisation menées aux niveaux national, régional et international; et encourager l'application des normes internationales dans les pays en développement.



Télécommunications et société de l'information au Togo: « Les méga-données pour un méga impact »



Cina Lawson, ministre togolais de l'Economie numérique

Selon l'UIT, il s'agit, par le thème « Les méga-données pour un méga impact », de mettre l'accent sur le potentiel

des méga-données au service du développement. L'objectif est d'étudier comment transformer des données imparfaites,

complexes et souvent non structurées en informations exploitables au service du développement. Les méga-données, aussi connues sous le terme « Big data » se définissent comme l'ensemble de données informatiques générées ainsi que l'ensemble des technologies et des pratiques ayant pour objectif de stocker de très grandes masses de données et à les analyser très rapidement. L'encadrement et l'exploitation des méga-données sont au cœur des préoccupations actuelles des différents acteurs. En effet, l'important volume de données générées quotidiennement à l'insu des usagers, constitue une véritable mine d'or. Pas un jour ne passe, sans qu'un scandale numérique en lien avec l'espionnage numérique, la question de la protection des données et le respect de la vie privée, n'éclate. Les enjeux de ces nouvelles formes de pratiques informatiques bousculent profondément la manière dont les sociétés actuelles interagissent, opèrent et font des affaires. Ainsi, le Big Data est une nouvelle réalité de l'économie numérique : c'est le nouveau territoire de développement et de création de valeur pour les entreprises, les administrations, les citoyens, les collectivités, etc. Les opportunités sont immenses et semblent infinies. C'est pourquoi il devient nécessaire pour les

organisations de s'approprier la data. L'analyse poussée de ces données permet de dégager des éléments d'information pouvant être utilisés comme outil décisionnel aux niveaux national (Togo), régional (Afrique de l'ouest) et international afin d'atteindre les Objectifs de développement durable (ODD) tels que fixés par les Nations unies à l'horizon 2030.

Le Togo en tant que pays membre de l'UIT, ne saurait éviter cette démarche de l'Union, qu'il appuie d'ailleurs très fortement. C'est pourquoi, le ministère des Postes et de l'Economie numérique œuvre notamment pour le rapprochement de l'administration et des administrés, en mettant en place des solutions TIC au service des usagers comme: la mise en ligne du site www.service-public.gouv.tg qui informe les citoyens de l'ensemble des démarches administratives, le dispositif AgriPME qui transforme le mobile des agriculteurs vulnérables en véritable porte-monnaie électronique pour le versement de subventions étatiques destinées à l'achat d'engrais assurant ainsi leur recensement et identification pour la mise en place d'un système d'identification agricole, d'un dispositif e-village, qui rapproche les localités (villages et cantons) de l'administration centrale pour la diffusion des

messages d'information et d'alerte, et le dispositif "Sofie". Ce dispositif devrait consister également en la mise en place d'une solution basée sur la téléphonie mobile pour signaler rapidement les pannes sur les ouvrages de forage d'eau, suivre et accélérer les réparations tout en appréciant l'efficacité des intervenants. L'ensemble de ces solutions génèrent d'importantes quantités de données qui peuvent s'avérer très utiles lors des prises de décisions sur des questions d'orientation et/ou de réorientations, des stratégies et de politiques de développement dans tous les secteurs. En outre, le ministère des Postes et de l'Economie numérique œuvre également à la mise à disposition des données publiques également connues sous la dénomination « Open data » avec la mise en ligne d'un site web www.data.gouv.tg et s'intéresse tout particulièrement à la cartographie des données du secteur.

De manière générale est considérée comme Open data, une donnée qui peut être librement utilisée, réutilisée et redistribuée. Il s'agit d'une

donnée numérique d'origine publique ou privée, notamment produite par une collectivité, un service public ou une entreprise. Il est opportun de préciser que les données ouvertes ne concernent pas les données personnelles, c'est-à-dire les données qui ne contiennent pas d'information sur des individus en particulier. L'usage de ces dernières doit être strictement encadré pour protéger les individus des différents abus et dangers résultant du traitement des méga-données générées. Ainsi, le ministère travaille également sur l'élaboration d'un projet de loi sur la protection des données à caractère personnel. Ainsi, le gouvernement togolais, conscient de l'impact des TIC sur le développement, s'est engagé dans un processus de transformation numérique à travers des projets novateurs, qui, à terme, permettront d'assurer une certaine croissance économique, de renforcer le potentiel de son capital humain, de contribuer à la réduction des inégalités sociales et d'offrir un meilleur cadre de vie aux populations.

Source: ministère togolais de l'Economie numérique

Conforter la régulation des communications électroniques et des postes grâce à l'Arcep



Union internationale des télécommunications

Le Togo dispose désormais de quoi faire valoir et conforter ses progrès dans le domaine numérique et technologique. Le gouvernement a créé l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (Arcep), par l'entremise de son ministère des Postes et de

l'Economie numérique. Le siège social a été inauguré, le 07 août 2019, par le Premier ministre togolais, Komi Sélom Klassou. Un immeuble neuf flambant dont les composantes dénotent du caractère moderne qui demeure le leitmotiv du Togo dans l'exécution du Plan national

de développement (PND), abrite les locaux de l'Arcep.

La cérémonie inaugurale du siège sociale de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (Arcep), s'est tenue en présence de la ministre des Postes et de l'Economie numérique, Cina Lawson, du directeur général de l'Autorité de réglementation des secteurs de postes et de télécommunications (ART&P-Togo), Abayeh Boyodi, des membres du gouvernement, des invités et de la population. Lors de son discours de circonstance,

Cina Lawson a rappelé la volonté du président Faure Gnassingbé de faire du Togo une référence dans tous les domaines, y compris celui du numérique et de la technologie. « Au moment où notre pays est en train de renforcer son dispositif institutionnel et juridique afin d'instaurer un écosystème résilient, fiable et durable, gageons que l'Arcep puisse œuvrer et répondre de façon transversale et pragmatique aux attentes hétéroclites et complexes des acteurs des télécommunications », a-t-elle déclaré.

Les missions de l'Arcep



Siège social de l'Arcep

Créée par la loi sur les communications électroniques (LCE) no2012-018 du 17 décembre 2012 modifiée par la loi no2013-003 du 19 février 2019, l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (Arcep), s'est assignée six principales missions : la gestion et le contrôle des opérateurs autorisés par le gouvernement pour établir et exploiter les réseaux et services ouverts au public ; la délivrance des autorisations pour les réseaux indépendants (agrément d'équipements terminaux et agrément d'installateurs, certificats d'enregistrement pour les fournisseurs de services à valeurs ajoutées) ; la gestion des ressources (fréquences radioélectriques) ; la délégation d'autorité pour la certification électronique ; la protection des intérêts des consommateurs et la représentation de l'Etat et coopération internationale. En effet, grâce à l'Arcep, le Togo pourra valablement et mieux se représenter sur l'échiquier international en matière de la

technologie, du numérique et des télécommunications. Les six missions contiennent seize sous-missions.

Le siège de l'Arcep, à la hauteur de la pointe

Au terme de près de six mois de travaux, le siège de l'Arcep a coûté 2,2 milliards de francs CFA, sur un financement propre de l'ART&P. Cet immeuble situé à côté du siège social de l'OTR, s'étend sur une superficie totale de 6200 m² avec une emprise au sol de 1100 m². L'édifice à 7 niveaux comprend des bureaux, une salle de conférence, plusieurs salles de réunion, une salle du comité de direction et des locaux techniques de contrôle. Il abritera le personnel de l'Agence nationale du spectre et des radiofréquences (ANSR). L'Arcep s'ajoute ainsi aux autres infrastructures du domaine, notamment le Carrier Hotel data center, l'Equipe d'intervention en cas d'urgence informatique et le Centre d'opération de sécurité.

Réalisé par Attipoe Edem Kodjo



Lomé, le 16 janvier 2020.
Communiqué de presse

BANK OF AFRICA - TOGO a le plaisir d'informer son aimable clientèle que son Centre d'Affaires, aujourd'hui situé au siège de la Banque, Boulevard de la République, sera délocalisé dans le nouveau bâtiment BANK OF AFRICA situé au rond point port, la rue des entreprises, le lundi 27 janvier 2020.

Cette réorganisation a pour but de mieux accueillir notre clientèle et de lui délivrer ainsi un service de meilleure qualité.

Le Centre d'Affaires de BANK OF AFRICA - TOGO est un espace bancaire entièrement dédié à l'entreprise. Celui-ci offre un espace privilégié aux entreprises qui y trouvent une équipe spécialisée, réunissant tous les métiers de la banque. Le Centre d'Affaires de BOA-TOGO propose une gamme complète de produits et de services aux conditions les plus concurrentielles du marché, avec une qualité de service renforcée.

A propos de BANK OF AFRICA - TOGO

Créée en octobre 2013, BOA -OGO est chronologiquement la 16ième banque du Groupe BANK OF AFRICA.

BANK OF AFRICA - TOGO compte à ce jour 12 agences et 1 Centre d'Affaires, à Lomé ainsi qu'à Atakpamé, Kara et Cinkassé. Le réseau se développe et la Banque sera également présente à Sokodé, Dapaong et Tsévié avant fin 2020.

BANK OF AFRICA - TOGO est une banque tout public, toujours à l'écoute de sa clientèle, et lui propose une large gamme de produits, spécifiquement pensés pour chaque catégorie de clients : Retail, Professionnels, PME, Institutionnels et Corporate.

BANK OF AFRICA - TOGO a amorcé sa transformation digitale grâce

à une plus grande automatisation des process et au déploiement de solutions digitales pour la clientèle des Particuliers (application MyBOA disponible sur Android et IOS) et celle des entreprises (BOAweb, système de banque en ligne). La Banque compte aujourd'hui plus de 150 collaborateurs, effectif en constante augmentation.

www.boatogo.com

A propos du Groupe BANK OF AFRICA

Le Groupe BANK OF AFRICA (Groupe BOA) est aujourd'hui implanté dans 18 pays, dont 8 en Afrique de l'Ouest (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ghana, Mali, Niger, Togo et Sénégal), 8 en Afrique de l'Est et dans l'Océan Indien (Burundi, Djibouti, Ethiopie, Kenya, Madagascar, Ouganda, Rwanda, Tanzanie), en République Démocratique du Congo, ainsi qu'en France, à travers un réseau de 17 banques commerciales, 1 société holding, 2 holdings régionales, 2 sociétés d'investissement, 2 filiales d'assistance technique, 2 sociétés de traitement et d'assistance informatique, et 1 bureau de représentation à Addis Abeba.

Depuis 2010, le Groupe BANK OF AFRICA est majoritairement détenu par BMCE Bank (Banque Marocaine du Commerce Extérieur), 3ème banque au Maroc. BMCE Bank apporte un puissant soutien stratégique et opérationnel au Groupe BANK OF AFRICA, ainsi qu'un accès direct à des marchés internationaux grâce à sa présence en Europe et en Asie.

Né il y a 35 ans au Mali, le Groupe BOA compte aujourd'hui environ 6 000 collaborateurs, présente au 31 décembre 2018 un total de bilan consolidé de 7,7 milliards d'euros et enregistre à cette date un bénéfice net consolidé de 133 millions d'euros.

www.bankofafrica.net

Blague du jour

Un avion transportait des fous. L'avion a décollé de Lagos et partait à l'hôpital psychiatrique de Washington. Lorsqu'il fut sorti du territoire Nigérian, un fou, le plus intelligent parmi les fous, vient voir le pilote et lui dit:

- Mr svp pouvez vous m'apprendre comment piloter un avion ?

Le pilote répond :

- Oui, mais à une seule condition !

Il réplique :

- Laquelle ?

Le pilote répond :

- Si tu arrives à faire taire tes camarades qui bavardent derrière, je t'apprendrai.

Il répond :

- Ok attendez-moi j'arrive.

Quelques minutes après, il revient vers le pilote et bizarrement le pilote n'entendait plus de bruit ni de bavardage. Etonné, il lui demande :

- Mais comment t'as fait ?

Le fou répond en souriant :

- Hooorrr ! Ça na pas été difficile!, j'ai ouvert la porte et je leur ai dit d'aller jouer au dehors....

Le pilote s'est évanoui aussitôt !!!

Selon les nouvelles données démographiques mondiales il y a désormais 6,5 milliards de femmes dans le monde pour 2,5 milliards d'hommes. Mais tu verra toujours un imbécile courir derrière ma femme



Quelques ambassades et consulats

- Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso; Tél: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

Les bons plans et les bonnes adresses

COURRIER EXPRESS

DHL (Qtier Nyékonakpoè, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51
 EMS TOGO (Tél: 22 26 70 51)
 FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage) Tél: 22 21 24 96
 TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68
 SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

OPERATEURS TELEPHONIQUES

MOOV :Tél. 22 20 13 20
 TOGO CELLULAIRE : Tél. 22 22 66 11
 TOGO TELECOM : Tél. 22 21 47 14

SANTE GENERALISTES

DR CORINNE JOULIN-KARKA ; Tél: 22 23 46 77
 CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37
 CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77
 CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01
 CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68
 HORLOGE PARLANTE; Tél: 116
 CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitant
 Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

OU MANGER ET DORMIR A LOME?

HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
 HÔTEL BALKAN (Qtier Hédranawé); Tél: 22 61 30 63
 LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél: 93 05 11 11

MUSCULATION ET MASSAGE

Le NAUTILUS-FITNESS: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES» Tél: 22 26 34 71 / 90 17 03 30
 AFT (Africa Fitness Time) Qt: Décon. Tél: 97 99 79 19
 BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures) ; Tél: 90 24 10 72
 GYM CENTER (Qtier Nyékonakpoè, Avenue Joseph Strauss); Tél: 90 04 76 60
 GYM FILLO»PARC (Agoè Nyivé); Tél: 22 35 18 28
 GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida); Tél: 22 71 49 70

AGENCE DE COMMUNICATION

AG Partners: Sise à Cassablanca
www.couleurafrique.com

Larry Event Day (LED)

Une agence événementielle, Organisation d'évènement privé et professionnel
 Communication, Location d'espaces
 Conseils, Wedding Planner et Décoration
 Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54
 Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers

SUPERS MARCHES A LOME

CONCORDE (Atikoumé; juste à côté de l'UTB
 RAMCO (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)
 LE CHAMPION SUPER MARCHÉ
 (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43

FRUITS ET LEGUMES

MARCHE ABATTOIR (Juste en face du Super Marche Le Champion)
 MARCHE DE GOYI SCORE (Juste en face du Super Marche RAMCO)
 PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscains), Tél: 91 81 25 38

DANSE ET COURS DE ZUMBA

AFT: Quartier: Décon. Tél: 97 99 79 19
 COURS DE CAPOEIRA; Salle GYM TONIC. Tél: 90 79 79 90
 COURS DE ZUMBA: HOTEL RESIDENCE «LES ANGES»; Qtier: Foréver; Tél: 90 17 03 30
 COURS DE ZOUMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME); Tél 90 30 38 75
 CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine); Tél: 90 15 39 87
 SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra); Tél: 91 70 61 86

AVIATION

AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport)
 Tél: 22 40 04 99

Résidence artistique / Art Room

Espace de liberté et de création pour les artistes

Située à Avépozo (15 km de la capitale togolaise), la résidence « Art Room » est au prime abord un lieu de rencontre des artistes. Ainsi, le « Art Room » permet aux artistes de l'extérieur ou d'ici de se retrouver pour une résidence artistique. Créée en 2019, la résidence artistique « Art Room » d'une part, permet aux artistes venus de l'extérieur de trouver une résidence et d'autre part leur offrir la possibilité d'exposer à la galerie AF.



A l'entrée du « Art Room »

La résidence artistique « Art Room » a déjà accueilli bon nombre d'artistes venus de la France, d'Italie, d'Angleterre, du Bénin, du Ghana et de l'Espagne, dit M. Alain Facier, le directeur de « Art Room ». Exactement, «

Art Room » vient résoudre un tant soit peu le problème de logistique qui se pose quand un artiste vient de l'extérieur. « L'artiste peintre Kodjovi Olympio a travaillé justement au « Art Room » pour l'exposition de Lomé dans le cadre de la

troisième édition de Western Voodoo », révèle Alain Facier. Depuis son existence, « Art Room » confère à la localité d'Avépozo, une dynamique artistique assez particulière. Du festival culturel à la performance musicale,

Avépozo s'érige de jour en jour en un tremplin de l'art.

En partenariat avec la structure « Coco Beach Chez Antoine », « Art Room » offre un espace de liberté et de création beaucoup plus large aux artistes afin de travailler ou encore de se rencontrer pour échanger. Précisément, outre le cadre de résidence qu'offre le « Art Room » pour les artistes, ces derniers peuvent concocter entre eux des séances de réunion. Aussi, depuis peu le « Art Room » a ouvert une petite cantine qui favorise la restauration à ces artistes. « La résidence est gratuite, néanmoins exige une participation symbolique de la part des artistes », souligne le directeur de la structure. Par ailleurs, un artiste peut travailler en résidence en « Art Room », et exposer après à la galerie « AF » à Lomé ou encore partir en résidence exposer à la galerie « AGAMA » à Toulouse. La structure artistique « Art Room » entend faciliter aux artistes la circulation de leurs œuvres. Le « Art Room » organise parallèlement à la résidence artistique des événements

culturels comme le Festival « Western Voodoo » ou encore des soirées musicales.

Au cours de l'année 2020, le « Art Room » en collaboration avec le « Coco Beach Chez Antoine », et la « Famille Production », compte organiser en mai prochain un premier festival de reggae dénommé « Coco Beach Reggae ». Une performance théâtrale est également envisagée avec le comédien « Alassane Sidibe » en août prochain. Cette performance théâtrale sera produite par le petit théâtre de Narbone « Entresort » en France qui accueille « Alassane Sidibe » en résidence artistique en France. Le « Art Room » prépare d'ores et déjà la quatrième édition de « Western Voodoo ».

Sont déjà venus en résidence artistique au « Art Room » de « Avépozo », l'artiste plasticienne française « Michelle Rimont », la spécialiste américaine du rite Vodoun et maître de conférence « Dana Rush » entre autres.

Nadia Edodji

Lire

« Le père de Cariot » d'Honoré de Balzac, Ed. Beq. PP : 6-8

« ...Madame Vauquer, née de Conflans, est une vieille femme qui, depuis quarante ans, tient à Paris une pension bourgeoise établie rue Neuve-Sainte-Geneviève, entre le quartier latin et le faubourg Saint-Marceau. Cette pension, connue sous le nom de la Maison Vauquer, admet également des hommes et des femmes, des jeunes gens et des vieillards, sans que jamais la médisance ait attaqué les mœurs de ce respectable

établissement. Mais aussi depuis trente ans ne s'y était-il jamais vu de jeune personne, et pour qu'un jeune homme y demeure, sa famille doit-elle lui faire une bien maigre pension. Néanmoins, en 1819, époque à laquelle ce drame commence, il s'y trouvait une pauvre jeune fille. En quelque discrédit que soit tombé le mot drame par la manière abusive et tortionnaire dont il a été prodigué dans ces temps de douloureuse littérature, il est nécessaire de l'employer ici : non que cette histoire soit dramatique dans le sens vrai du mot ; mais, l'œuvre accomplie, peut-être aura-t-on versé quelques larmes

intra muros et extra. Sert-elle comprise au-delà de Paris ? Le doute est permis. Les particularités de cette scène pleine d'observations et de couleurs locales ne peuvent être appréciées qu'entre les buttes de Montmartre et les hauteurs de Montrouge, dans cette illustre vallée de plâtras incessamment près de tomber et de ruisseaux noirs de boue ; vallée remplie de souffrances réelles, de joies souvent fausses, et si terriblement agitée qu'il faut je ne sais quoi d'exorbitant pour y produire une sensation de quelque durée. Cependant il s'y rencontre çà et là des douleurs que l'agglomération des vices et

des vertus rend grandes et solennelles : à leur aspect, les égoïsmes, les intérêts, s'arrêtent et s'apitoient ; mais l'impression qu'ils en reçoivent est comme un fruit savoureux promptement dévoré. Le char de la civilisation, semblable à celui de l'idole de Jaggernat, à peine retardé par un cœur moins facile à broyer que les autres et qui enraie sa roue, l'a brisé bientôt et continue sa marche glorieuse. Ainsi ferez-vous, vous qui tenez ce livre d'une main blanche, vous qui vous enfoncez dans un moelleux fauteuil en vous disant : Peut-être ceci vaudra-t-il m'amuser. Après avoir lu les secrètes infortunes

du père Goriot, vous dînerez avec appétit en mettant votre insensibilité sur le compte de l'auteur, en le taxant d'exagération, en l'accusant de poésie. Ah ! Sachez-le : ce drame n'est ni une fiction, ni un roman. All is true, il est si véritable, que chacun peut en reconnaître les éléments chez soi, dans son cœur peut-être ! La maison où s'exploite la pension bourgeoise appartient à madame Vauquer. Elle est située dans le bas de la rue Neuve-Sainte-Geneviève, à l'endroit où le terrain s'abaisse vers la rue de l'Arbalète par une pente si brusque et si rude que les chevaux la montent ou la descendent rarement...

africa

www.africardv.com

Rdv

L'Afrique, par des Africains, dans une perspective africaine

Menace sur les zones humides

La restauration des écosystèmes devient un impératif

Pendant que l'on célébrait le 2 février dernier la journée mondiale des zones humides, l'on se rend compte que les zones humides déclinent à l'instar de la nature dans son ensemble. La perte de la biodiversité s'accélère en effet. Face à cette situation, la décennie des Nations unies pour la restauration des écosystèmes 2021-2030 prend tout son sens.



Une zone humide favorable à l'activité humaine, à la biodiversité végétale et animale

Selon la Convention de Ramsar, les zones humides sont des « étendues de marais, de fagnes, de tourbières ou d'eaux naturelles ou artificielles, permanentes ou temporaires, où l'eau est stagnante ou courante, douce, saumâtre ou salée, y compris des étendues d'eau marine dont la profondeur à marée basse n'excède pas six mètres. » Les étangs à poissons, les rizières, les étangs de sédimentation

des déchets ainsi que les déserts de sel sont des zones humides créées par l'homme. Les zones humides sont vitales pour l'homme, pour les autres écosystèmes et pour notre climat, car elles fournissent des services écosystémiques essentiels tels que la régulation de l'eau, notamment la maîtrise des inondations et la purification de l'eau. La biodiversité des zones humides est importante pour notre santé, notre approvisionnement

alimentaire, le tourisme et l'emploi. Les zones humides absorbent également le dioxyde de carbone et contribuent ainsi à ralentir le réchauffement de la planète et à réduire la pollution, d'où leur surnom de « reins de la terre ». Bien qu'elles ne couvrent qu'environ 6 % de la surface terrestre, 40 % de toutes les espèces végétales et animales vivent ou se reproduisent dans des zones humides. Ce qui est inquiétant, c'est qu'elles disparaissent trois fois plus vite que les forêts en raison des activités humaines et du réchauffement climatique.

« Les zones humides sont des habitats multifonctionnels d'une valeur fantastique : elles abritent une grande diversité de vie, fournissent de l'eau et d'autres ressources, nous protègent des inondations et agissent comme des filtres géants qui atténuent la pollution », explique Corli Pretorius, directeur adjoint du Centre mondial de surveillance pour la conservation du Programme des Nations unies pour l'environnement. « La perte

de zones humides due à la pression du développement a été énorme, mais ces écosystèmes peuvent être restaurés pour générer des bénéfices pour les hommes et la nature », ajoute-t-il. Les zones humides constituent une partie importante de la nature. Mais la nature décline à l'échelle mondiale à un rythme sans précédent dans l'histoire de l'humanité, et le rythme des extinctions d'espèces s'accélère, ce qui risque d'avoir de graves répercussions sur les populations du monde entier, selon un rapport historique de la Plateforme intergouvernementale science-politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES).

La restauration des écosystèmes est incontournable

« La Décennie des Nations unies pour la restauration des écosystèmes 2021-2030 contribuera à la conservation et à la restauration des écosystèmes terrestres et marins, et les zones humides

feront partie intégrante du tableau », affirme Musonda Mumba, expert des écosystèmes terrestres du Programme des Nations unies pour l'environnement (Pnue) et président du Partenariat mondial pour la restauration des forêts et des paysages.

La troisième Assemblée des Nations unies pour l'environnement a adopté une résolution révolutionnaire et complète sur la protection et la restauration des écosystèmes liés à l'eau. Dans cette résolution, les États membres ont salué le Pnue qui aide les États à gérer durablement les écosystèmes d'eau douce.

Ce faisant, il soutient les objectifs nationaux et internationaux liés aux écosystèmes d'eau douce, tels que certaines cibles de biodiversité d'Aichi et la cible 6.6 de l'objectif de développement durable 6, qui couvre les zones humides. L'ODD prévoit en effet de « garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau ».

Source : Pnue

Journée Togo propre

Les nouvelles autorités municipales doivent la faire respecter

Instituée il y a quelques années, la journée Togo propre continue de prendre de l'envergure. Mais pour plus de résultats au profit de l'environnement et de la santé publique, il va falloir que les nouvelles municipalités se saisissent de cet instrument au service de l'assainissement de leurs localités.



Des volontaires lors d'une opération Togo propre (image d'archives)

Les pays comme le Rwanda qui sont cités en exemple en matière de salubrité publique, n'y sont pas parvenus du jour au lendemain. Et ce n'est pas le travail de quelques individus seulement mais celui de toute la population. Toutes les couches socioprofessionnelles se sont investies pour que l'on parvienne à ces résultats que tout le monde apprécie aujourd'hui. Chez nous aussi, c'est possible. Le gouvernement a montré la voie en instituant la journée Togo propre. Il faut maintenant que tout le monde

s'en saisisse. La société civile, les comités locaux de développement et maintenant les municipalités. Avec la décentralisation, le gouvernement n'est plus obligé d'être l'unique organisateur de cette activité. Les nouveaux maires élus et leurs conseils doivent organiser non seulement la collecte et la gestion des déchets dans leurs communes, mais aussi pousser leurs administrés à participer aux travaux d'intérêts communautaires.

Désormais, chaque mairie a cette responsabilité de mobiliser sa population chaque premier samedi du mois et pourquoi pas d'autres jours pour nettoyer les lieux publics, étant entendu que dans chaque quartier, les habitants veillent à la propreté de leurs devantures. Ainsi, notre pays pourra être cité comme le plus beau pays d'Afrique dans quelques années.

E.Dadzie

Assainissement

La plage de Lomé aura-t-elle bientôt un nouveau visage ?

« Le Togo a une très belle plage » reconnaissent plusieurs personnes, surtout ceux celles qui l'ont connue dans les années 70-80. Ces nostalgiques de la belle époque affirment même que des habitants d'autres pays de la sous-région venaient uniquement pour passer le weekend en bordure de mer à Lomé. Mais aujourd'hui ce joyau du tourisme togolais est méconnaissable. Il est temps d'agir afin de lui donner sa beauté d'antan. Ce sera au bénéfice de l'environnement, de la santé publique et de l'économie.

La plage de Lomé aura-t-elle bientôt un nouveau visage ? Sans doute. Le directeur général de l'Agence nationale d'assainissement et de salubrité publique (Anasap), le général Gnakoudé Béréna a procédé vendredi dernier à Lomé au lancement du sous-projet d'appui à l'assainissement de la plage de Lomé.

Cette activité se situe dans le cadre du projet Waca-Resip qui vise la résolution du problème d'érosion côtière, la lutte contre les inondations et les pollutions dans les zones côtières de l'Afrique de l'ouest. A travers ce projet l'entretien de la plage sera mécanisé, des poubelles et toilettes seront installées sur la plage et la population outillée, sensibilisée et impliquée.

« Ce sous-projet vient à point nommé résoudre les problèmes qui empêchaient l'entretien globale de la plage qui se faisait manuellement. Il permettra à l'Anasap de mécaniser le nettoyage de la plage à l'aide des



Un aperçu de l'insalubrité qui prévaut à la plage de Lomé

outils modernes plus adaptés et ceci vient renforcer la lutte contre l'insalubrité à la Plage et permettra avec la participation de tous les autres acteurs impliqués de redonner à la plage de Lomé sa beauté d'antan », a affirmé le général.

Vivement donc que cette énième initiative puisse résoudre définitivement les problèmes d'insalubrité à la plage de Lomé, qui est une vitrine pour le tourisme togolais en pleine renaissance.

Edem Dadzie

Mission chirurgicale / Association NOHA

Offrir du sourire à un enfant en souffrance

L'association « Noha » a organisé une conférence de presse, le 31 janvier 2020 à Lomé, en vue de faire part de la réussite de sa 6ème mission chirurgicale des enfants handicapés. Pour cette présente édition, une vingtaine d'enfants souffrant de la malformation ont été opérés par un chirurgien viscéraliste, un chirurgien pédiatre et une anesthésiste pédiatre.



Avoir un enfant handicapé, en Afrique, et plus particulièrement au Togo, est un lourd fardeau qui représente pour une famille une charge matérielle et psychologique considérable. Dans cet ordre d'idées, l'association « Noha » s'est fixée comme objectif principal de faire opérer ces enfants pour diminuer voire supprimer leur handicap, à travers l'organisation deux fois par an de campagnes

d'interventions chirurgicales en faisant venir de France des chirurgiens pédiatres spécialisés.

« Comme les missions précédentes, celle-ci s'est parfaitement bien déroulée », confirme Arnaud Fotso KAMDEM, chirurgien viscéraliste. Au cours de cette mission, les chirurgiens ont opéré en tout vingt-trois enfants. « Tous les enfants qui ont été opérés pour l'instant vont bien. Nous sommes deux spécialistes... On a chacun nos domaines d'action. L'orthopédiste en a opéré 15 enfants, tout ce qui est du ressort de neuro-viscéraux j'en ai opéré 8 enfants », a précisé Arnaud Fotso Kamdem.

En dehors de cela, l'association « Noha » créée en 2016 entend soigner les pathologies

infantiles qui ne sont pas encore prises en charge à Lomé, tant par manque de moyens financiers des familles touchées que par manque de pratique médicale. « Noha » veut transformer la vie des enfants handicapés en leur offrant une certaine accessibilité aux soins.

Deux campagnes d'interventions chirurgicales pédiatriques ont été menées en 2017 ayant permis d'opérer une soixantaine d'enfants et une mission menée en mars 2018 a permis de soigner une centaine d'enfants.

Par ailleurs, l'association veut créer un pôle de compétence chirurgicale pédiatrique d'excellence qui inclut la « formation des chirurgiens pédiatres à Lomé » et la « construction d'un bloc opératoire chirurgical pédiatrique de référence.

Nadia Edodji

Gestion des catastrophes

Le Système des Nations unies au secours des populations sinistrées de Yoto, Bas-Mono et Lacs

Lors d'une cérémonie organisée hier sur le site de l'Organisation internationale de la protection civile (OIPC), à Tsévié, les agences du Système des Nations unies (SNU) au Togo ont procédé à la remise officielle de vivres et non vivres aux autorités en charge de la protection civile. La réception a été faite par le ministre de la Sécurité et de la Protection civile, le général de brigade Damehame Yark.



La remise officielle des dons au ministre Yark par le SNU

Au cours des mois de septembre et octobre 2019, les préfectures de Yoto, Bas-Mono et Lacs ont enregistré des situations d'inondation dues aux fortes précipitations et à l'ouverture des vannes du

barrage hydroélectrique de Nangbéto. Cette situation a occasionné plus de 6000 sinistrés dans les trois préfectures.

Immédiatement, un dispositif a été mis en place pour apporter les premiers secours à ces compatriotes. Le SNU par la voie de son coordonnateur-résident, Damien Mama, salue « la promptitude du gouvernement à agir dans les situations de catastrophes ». En effet, depuis la création de l'Agence nationale de la protection civile (ANPC), les situations d'urgences sont rapidement et efficacement prises en charge. Par la suite, une équipe du SNU conduite par Damien Mama est allée sur le terrain pour mesurer les dégâts.

Une mission de l'Organisation des Nations unies pour l'action humanitaire

(OCHA) a également procédé à une évaluation humanitaire rapide. Les résultats de cette évaluation ont permis la mobilisation des ressources par le SNU pour l'acquisition des vivres et non vivres à hauteur de 184 528 400 FCFA pour accompagner le gouvernement dans l'assistance humanitaire aux sinistrés. Les agences du SNU impliquées dans cette assistance sont le Pnud, l'UNFPA, l'Unicef, le Pam et l'OCHA.

Le ministre Yark n'a pas manqué de remercier le SNU pour son accompagnement du gouvernement dans ses actions envers la population dans plusieurs situations dont l'assistance aux réfugiés ghanéens arrivés au Togo il y a quelques mois.

Edem D.

Le **GRUPE CORIS** poursuit son expansion
pour être encore plus proche de vous



BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 2020



La Banque Autrement
www.autrement.com

